L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 31 AOUT 1880. 53me Année

DUFOUR & LIBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 31 AOUT 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR PRESIDENT :
WINFIELD SCOTT HANCOCK,
DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE-PRÉSIDENT :
WILLIAM H. ENGLISH,
DE L'INDIANA.

Difficulté de la réforme sous tous les régimes.

S'il est vrai qu'on ne doive pas préconiser les moyens violents dans la poursuite des réformes, il est vrai aussi que si les réformes, dont on éprouve le besoin, n'arrivent jamais, il faut bien alors mettre de côté les scrupules et tacher d'atteindre le but par des moyens extraordinaires. Il faut, surtout, ne pas s'en laisser détourner par des raisons de prudence qui perpétueraient les abus qu'on veut détruire. Les révolutions violentes ont donc leur sagesse, bien plus, elles ont leur nécessité, et le peuple qui sait s'y résoudre quand le moment lui paraît venu mérite de vivre et d'être cité comme modèle à ceux qui gémissent. L'histoire n'est pas vide de ces exemples et nous pourrions en rappeler de nombreux, si notre thèse avait besoin de pièces justificatives.

La Constitution des Etats-Unis a cela d'heureux qu'elle laisse à chaque Etat le soin de se gouverner lui-même à sa guise, et d'opérer tous les changements politiques ou administratifs qu'il juge convenables pourvu qu'ils ne contiennent rien de contraire au principe républicain. La concession est large, car ici le mot de républicain signifie purement et simplement l'absence de tout élément royal. Un Etat peut se donner l'administration qu'il voudra, même une administration puisée dans les errements monarchiques; si elle n'est pas confiée à un pouvoir héréditaire, elle échappe à tout reproche constitutionnel et doit être respectée et obéie. La liberté de la révolution est donc pleinement garantie à cet Etat, mais si les petites républiques qui composent la grande république américaine, ont dans leur individualité le droit d'opérer des réformes et même des révolutions, tout danger d'abus, de la part des pouvoirs publics, n'est pas conjuré pour cela. On voit au contraire que ce droit de changement perpétue les abus au lieu de les faire disparaître.

Si les Républiques échappent au gouvernement d'un seul homme, elles ne peuvent se soustraire au gouvernement de plusieurs, et presque toutes sont la proie des coteries qui s'y organisent. La discipline de ces coteries en fait la puissance et nous voyons qu'il est tout aussi difficile de les renverser que de renverser une monarchie. On désigne par des numéros les rois qui portent le même nom; on pourrait aussi bien désigner les coteries et dire : la coterie I, la coterie III, la coterie V, la coterie X, ft cela, et celle qui vint après, et qui avait promis tant de réformes, n'en fit aucune. Nous fûmes illusionnés et trompés par toutes, et aujourd'hui il ne nous reste plus que la liberté de délibérer sur les moyens que nous emploierons pour nous délivrer d'elles. A supposer que la chose soit possible, car aussitôt qu'une coterie est à bas, il en vient une autre qui ne brille pas plus que ses devancières par son respect pour la volonté du peuple, et la réforme échoue toujours. L'histoire de ces coteries est celle de toutes les petites républiques qui composent la grande République américaine; c'est par conséquent l'histoire des déceptions du peuple pour lequel chacune d'elles s'était engagée à tout faire et pour lequel aucune d'elles n'a jamais rien fait. Ces coteries-là valent elles mieux que les royautés nommées dont l'humanité souffre depuis des siècles ?

La situation, faite au peuple, sous une république de ce genre, est même pire que la situation faite au peuple sous la monarchie. Sous cette dernière forme politique, il est facile d'irriter le peuple et de le soulever au point d'exécuter avec lui une révolution jugée nécessaire. On sait contre qui il faut diriger sa colère; on sait contre qui il faut le ruer. Le personnalité royale l'offusque et il croit aisément que cette personnalité écartée, tout rentrera dans son état normal et naturel et que le gouvernement qui lui succédera répondra aux vœux du pays. Cette idée fort simple entre facilement et et promptement dans l'esprit des masses populaires, et quand ce préjugé est bien établi, la révolution n'est plus que l'affaire d'un moment. Elle produit de bons effets, ou elle n'en produit pas, ce n'est pas là la question précisément pour ceux qui ont fomenté le mouvement et qui l'ont fait exécuter. Le plus souvent ils ne visaient qu'à un changement de personne dans le chef héréditaire, et l'ayant obtenu, ils se montrent satisfaits. Quelquefois, assez rarement, la révolution s'étend aux choses et le peuple en profite.

Toujours est-il que, sous cette forme de gouvernement, on entretient aisément l'esprit révolutionnaire parce qu'on peut indiquer du doigt ce qu'il faut faire pour obtenir un gouvernement meilleur. Un homme seul fait obstacle, on le supprime et tout est résolu. Mais ici, en Amérique, où la constitution fédérale des Etats, ce n'est pas un homme, un seul homme qui fait obstacle, c'est une coterie, c'est une organisation formidable d'individus qui ont eux-mêmes la prétention de parler au nom du peuple, de représenter le peuple, et de mettre sur son compte et comme venant de lui, des aspirations qui lui sont le plus souvent étrangères et qu'il n'a jamais eues. Avec cette manière de procéder, on ne fait pas de réformes qu'on n'en veut pas non plus; on fait des élections dans un sens qui favorise le parti ou la coterie qui tend à s'emparer du pouvoir, et quand ce but est atteint, le point capital est résolu. Quant aux réformes on ne s'en occupe pas plus que si jamais il n'en eut été question.

Voilà l'histoire de nos administrations républicaines en ce pays. De là l'impossibilité presque absolue d'arriver à la réforme. On peut d'autant moins y arriver que l'emploi des moyens violents y est rendu impossible par le jeu même des institutions. Ces institutions facilitent le changement des officiers publics, et déterminent les époques fréquentes où les changements pourront avoir lieu; on attend le moment avec patience, parce que cela dispense de toute peine, de tout souci et aussi parce que cela met le peuple à l'abri de tout risque et de tout danger. Mais ce fanatisme politique, que favorisent si bien les constitutions et les chartes, est un obstacle sérieux à la réforme, et les citoyens honnêtes ont lieu de s'en plaindre souvent. On aime mieux espérer que d'agir; on aime mieux se croiser les bras et attendre que de combattre, dût-on vaincre, bien que toujours fraterré, finit par éteindre tout à fait l'esprit révolutionnaire. Adieu alors à toutes les réformes, car si elles ne sont pas soutenues par la crainte d'une explosion possible de la colère du peuple, elles ne se feront jamais !

C'est à ce sentiment de fanisme et de sécurité passive que nous devons attribuer le peu d'effet de quelques tentatives auxquelles on se livre aujourd'hui pour obtenir des élections prochaines un résultat favorable aux intérêts publics de la cité. Ces tentatives, du reste, ne comportent pas des garanties qui fassent impression. Chacun arrive de son côté avec des prétentions et non avec des preuves, et personne ne veut prendre d'engagement écrit. Personne ne veut offrir de programme et, dans cette absence de toute intention avouée et de tout esprit réformateur, il serait absurde de supposer que les élections de novembre nous donnent pour la ville mieux que ce que nous avons eu jusqu'ici.

L'Etoile Rouge coin Canal et Baronne.

L'Ex Gouverneur Paul O. Hébert.

L'ex-gouverneur Hébert qui était allé chercher dans les montagnes de la Virginie non pas précisément le rétablissement de sa santé, altérée depuis longtemps d'une manière irrémédiable, mais un soulagement à ses maux, en était revenu depuis trois jours dans un état désespéré. Il est mort dimanche soir chez son beau-père, M. John Andrews, rue Carondelet No 144, d'où son corps a été transporté hier à 4 heures sur le steamer Edward J. Gay, qui le déposera dans la paroisse Iberville où il sera enterré. Le gouverneur Hébert appartenait à une ancienne famille créole qui s'était si promptement et si parfaitement anglo-saxonisée qu'on n'y trouvait plus depuis longues années aucun signe distinctif d'origine. Cette assimilation si entière de mœurs, de langue et d'usages, explique le succès de la candidature du jeune Hébert à la place de gouverneur, il y a 28 ans. Il fut élu à l'âge de 35 ans et se fit remarquer par une administration sage et honnête qui fut continuée sans changement par le gouverneur Wickliffe.

M. Hébert s'était distingué auparavant dans la guerre du Mexique où ses connaissances en mathématique et son talent d'ingénieur avaient été employés utilement par Scott le général en chef. Elevé à l'école militaire de West Point, il fut gradué le premier de sa classe et revenu en Louisiane, il ne tarda pas à être nommé ingénieur de l'Etat. Membre de la convention de 1852, il fut immédiatement après l'ajournement de cette assemblée porté et élu à la place de gouverneur. Ayant été attaqué de la fièvre à cette époque il prêta serment sur son lit de malade. M. Eustis, président, de la cour suprême, accompagné de deux membres de l'assemblée qui siégeait à Baton-Rouge, fut obligé de se transporter chez lui à Iberville pour le mettre à même de remplir cette formalité.

Bien qu'il fut ennoiseste, le gouv. Hebert ne se crut pas dispensé de servir son Etat, après que la séparation fut devenu un fait acquis. Nommé brigadier-général, il occupa cette position jusqu'à la fin de la guerre. Mais son ancienne opinion bien connue, lui valut la haute recommandation de Grant auprès de Kellogg qui le nomma ingénieur d'Etat en 1873. Il fut nommé bientôt après pour les Etats-Unis, commissaire des levées du fleuve. Ce fut là le dernier épisode de sa carrière publique, carrière utile et remplie honnêtement et consciencieusement. Né en 1818 à Iberville, il est mort à l'âge de 62 ans, laissant une nombreuse famille.

Nous prions M. J. E. Michel d'agréer nos remerciements pour les journaux du Texas qu'il nous a envoyés.

Ne portez que la chaussure de l'**Etoile Rouge**.

Concert. — Nous sommes heureux de pouvoir constater que le concert donné à la Baie St. Louis, samedi dernier, au profit d'une œuvre de charité, a produit une recette aussi fructueuse qu'on était en droit de s'attendre. Les demoiselles et les jeunes gens qui avaient si gracieusement offert leur concours pour la circonstance, ont tous, sans exception aucune, atteint un succès de franc aloi, tenant leurs auditeurs à tour de rôle sous le charme de leurs jolies voix et de leurs talents d'exécution sur le piano. Si ce n'était l'exiguïté du cadre qui ne nous est laissé par la multiplicité et la longueur des articles que contient ce numéro, nous donnerions libre carrière à notre plume, certain qu'elle ne serait injuste à l'endroit de personne.

Quelque succinct que soit ce compte-rendu du concert, nous ne pouvons cependant en interrompre une mention si banale qu'elle semble, de la brillante exécution du "Trot du Cavalier" par Mlle O. L., et de la "Ronde des Djins" par Mlle A. B., et de l'excellente interprétation de divers morceaux de chant: "Carmen" par Mlle L. A., "Les Amours du Diable" par Mlle C. C., "Le Désir" par une ravissante fillette, Miss G. M., "Whispering Winds" par Mlle L. L., "Carmen, chanson Bohême", Mlle C. B., "L'Hymne de la Nuit" M. G. T., et deux chansons comiques "Les cauchemars de Plumecq" et "Le procès du père Pincetout" par M. H. T. Dans ces chansonnettes qu'il a dites avec une finesse d'esprit remarquable et un verve étourdissante, M. H. T. a obtenu un succès de fou rire que lui eussent envié bien des artistes. La joviialité de sa physionomie de circonstance et les pantalonades qu'il a débitées avec un imperturbable sang-froid lui ont valu de chaleureux applaudissements fréquemment répétés.

Somme toute, la soirée musicale de samedi a été parfaitement réussie; son brillant résultat fait honneur aux dames qui l'ont organisée, aux amateurs qui en ont fait les frais et au public qui en a supporté les frais.

L'Etoile Rouge ! L'Etoile Rouge !

H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) coin Chartres et Bienville, annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 14 août.

L'Etoile Rouge coin Canal et Baronne

Si vous voulez un ameublement de chambre à coucher, élégant et fin, en bois de rose ou d'acajou, ou une table commune de cuisine; si vous voulez un pliant, vous trouverez tout cela également à bas prix à l'enseigne du Golden Eagle,

Au coin des rues Remparts et Perdido

Achetez votre charbon, aux plus bas prix du marché, du Grand Lake Coal Co., coin des rues Gravier et Carondelet.

Chaussures en tous genres, à l'Etoile Rouge.

Les récoltes en Allemagne.

Berlin, 25 août—Tandis que des avis déplorables sont reçus au sujet des récoltes dans la Silésie, la province de Posen et l'est et l'ouest de la Prusse, les rapports les plus favorables arrivent du sud de l'Allemagne. Les récoltes seront les plus belles qu'on ait jamais eues et les fermiers auront à peine où les engranger.

UN POINT DE DÉPART TEMPÉRÉ.

La communication suivante s'explique d'elle-même :

Alexandrie Bay, N.-Y., 1880.

MM. M. H. Warner & Co.,

Messieurs—Les docteurs m'ont traité pendant les quatre dernières années pour des rhumatismes dans le dos, pour la sciatique, et des difficultés de reins, et je n'ai été soulagé que lorsque j'ai commencé à prendre le Warner's Safe Kidney et le Liver Cure, et ce remède m'a entièrement guéri. Je veux l'avoir toujours dans la maison pour traiter mes amis avec cela au lieu d'user du vin et du liqueur.

Sincèrement votre,
CHARLES WALTON.

Le prix courant des aigle abeille à l'Etoile Rouge.

Louisiane.

Natchitoches, 27 août 1880.

Au rédacteur de l'*Abeille*.

Monsieur,

L'époque fixée dans ma dernière lettre approche, et déjà, il n'est plus question que des chenilles qui apparaissent sur tous les points. Une quinzaine de plus, et les dégâts pourront être appréciés avec plus de certitude. Le ramassage a commencé sur toute la ligne. On dit que les cotons sont blancs partout. La première balle de nouveau coton a été reçue hier dans notre ville et vendue à la maison P. Campbell à raison de 11 cents, vendue à l'encan, elle eût rapporté beaucoup plus.

Il n'est plus question que de chemin de fer. Chacun donne son opinion sur l'avenir de notre ville, dès que la ligne sera en opération. Les propriétaires prétendent, qu'avec un embranchement, le commerce ne souffrira pas, tandis que d'autres prétendent, peut-être avec plus de raison, que le dépôt se trouvant à 8 milles Sud de la ville, chacun s'empressera de bâtir au détriment de la vieille cité. La question est brûlante, car des intérêts majeurs sont en jeu, mais que faire devant des faits ? Natchitoches, au lieu de sommeiller, devrait se remuer et contrecarrer les projets. Il lui serait facile de commencer une ligne allant directement à la Sabine et la partie Est du Texas, et de l'autre côté à Natches et se reliant au chemin de fer projeté de Jackson. Natchitoches, deviendrait alors un centre commercial d'une bien grande importance.

Un autre projet bien réalisable, est la ligne de Morgan se rendant des Opelousas à Alexandrie. Au lieu de traverser la Rivière-Rouge à ce point, elle pourrait continuer par la vallée, d'après le tracé de Monton et autres, bifurquer à Grand Ecore, ou au-dessus de Campté, traversant la Rivière-Rouge à l'un de ces deux points et se diriger directement vers les Arkansas. Un immense commerce serait acquis à cette ligne au détriment de celle de Jay Gould & Co.

Le temps est magnifique, bien propice au ramassage. Les chaleurs sont très ardentes. Il y a néanmoins peu de maladies sérieuses.

Agréez, etc. L. D.

(*Courrier des Opelousas.*)

Les rails sont posés sur notre chemin de fer jusque près du bayon Calliham, et le pont sur ce bayon sera achevé avant la fin de la semaine prochaine. Il n'y aura alors que trois milles à franchir pour arriver à notre ville. La ligne est toute tracée jusqu'à Washington, et de là, elle ira sans délai à Holmesville, et ensuite à Alexandrie.

(*L'Etoile d'Iberie.*)

TRIPLETS. — Nous avons appris que mercredi dernier, une dame résidant à la Fausse-Pointe, a mis au monde trois enfants parfaitement constitués et qui aux dernières nouvelles étaient, ainsi que la mère, en parfaite santé. Que l'on dise après cela que le climat des Attakapas n'est pas des plus favorables pour la reproduction de l'espèce humaine.

—Un peu plus toute la joie de dimanche dernier se fut tournée en deuil, car si ce n'est été la présence d'esprit et la vigueur de notre concitoyen M. Ernest Mireo, un des excursionnistes, tous l'on nous a dit être le maire de Thibodaux, était écrasé par les chars, une chûte qu'il fit au moment de monter l'ayant jeté sur les rails. Heureusement il en fut quitte pour la peur.

LES VERS A SOIE—Nous avons lu dans l'*Abeille*, une communication ayant trait à l'élève des vers à soie. L'auteur prétend qu'elle est possible ici, nous le croyons aussi, sauf une exception, qui est la fréquence des orages, lorsque les vers montent sur les brindilles pour faire leurs cocons, s'il survient un orage et de violents coups de tonnerre ils redescendent et meurent. Si nous en parlons aussi c'est que dans notre ferme nous avons été maintes fois requis de contribuer au sabbat infernal que l'on fait autour du local où les vers montent, lorsqu'un orage menace, le but, nous a-t-on dit fréquemment, étant d'empêcher qu'une détonation trop subite les surprenne et les tue. Est-ce vrai ? Ne l'est-ce pas ? Toujours est-il qu'encore aujourd'hui on suit la même méthode dans tout le midi de la France, où l'élève des vers à soie est la mieux comprise.

Nous soubaitons de tout notre pouvoir que les vers à soie puissent être élevés ici, ce serait un emploi pour un grand nombre de jeunes enfants, un revenu important pour nos petits fermiers et une source considérable de profit pour tout l'Etat.

Tant qu'au mûrier blanc croître difficilement ici c'est une erreur, du moins aux Attakapas, où il pousse trop au contraire, car nous en avons eu un dans notre cour, il nous gênait, nous l'avons abattu il y a 6 ans, depuis ce temps si nous avions laissé toutes les repousses, nous serions dans une véritable forêt.

EXCURSION.—A onze heures le train d'excursion arriva et les visiteurs furent reçus à la gare par la Compagnie de Pompiers Americo No 2, accompagnés de la bande de musique du professeur Sontag. Ceci était en quelque sorte la partie officielle, mais nous pouvons dire que les trois quarts au moins de la population de la village s'étaient portés à leur rencontre et les accueillit par les plus chaleureux vivats, puis se joignit au cortège et les accompagna jusqu'à l'endroit préparé pour leur réception. Après une réfection à laquelle tous firent honneur, la bande de musique, par ses airs entraînants, les convia au plaisir de la danse, ce dont aucun ne se fit faute. Le plaisir et la bonne entente semblaient alors avoir atteint leur apogée, lorsqu'un nouvel incident vint l'augmenter encore, car dans une intervalle de repos Mr. Félix Mestayer, un membre de la compagnie Americo No 2, s'avança et présenta à chacune des compagnies de pompiers de Thibodaux une superbe corbeille de fleurs artificielles qui par leur artistique arrangement semblaient défier la fraîcheur et la beauté des fleurs naturelles.

En recevant le cadeau fait au nom de la compagnie No 2 et des dames de la Nile-Iberie, l'un des pompiers de Thibodaux les remercia par quelques paroles bien senties, exprimant tout le leur satisfaction. Le bal continua, mais hélas ! comme tout a une fin en ce monde, le sifflet de la locomotive donna le signal du départ et il fallut se séparer. Dire quels furent les adieux est chose impossible, la musique, les vivats se répondaient mutuellement jusqu'à ce qu'enfin la distance y mit un terme.

La compagnie Americo No 2 mérite nos éloges pour l'excellente administration des détails de la réception. C'est beaucoup dire, mais il faut reconnaître que la bande de musique de Thibodaux peut marcher de pair avec la nôtre.

(*Meschacébé.*)

MEURTRE.—Mercredi soir, trois jeunes négrillons jouaient ensemble dans le voisinage du magasin de M. Thomas Bellow. L'un d'eux, âgé de seize ans, qui portait le sobriquet de Siesec, taquiné par ses compagnons Cornelius Harris, âgé de 10 ans et Wesley Harris, âgé de 15 ans, qui tournaient son nom en dérision, s'avança sur le plus jeune et le prit au collet. Celui-ci tira son couteau et en frappa Siesec au-dessous des côtes. Le lendemain Siesec mourait de sa blessure. Les jeunes Harris ont été arrêtés et leur examen a eu lieu hier devant le juge Hahn.

TEMPERATURE.—Aux averses abondantes a succédé un temps sec et chaud et depuis plus de quinze jours il n'a pas plu. Ce temps favorise beaucoup les travaux des riziers qui avancent à merveille et bientôt toute la récolte sera sauvée et expédiée sur le marché. La canne est généralement belle et les planteurs ont l'air satisfait. Les préparatifs se font rapidement pour la roulaison.

VOL DE CANNES.—Une accusation a été portée contre Charles Debrehan et Thomas Williams pour avoir pénétré sur l'habitation Belle Pointe et y avoir coupé des cannes à sucre. Faute de cautionnement les inculpés ont été logés dans la geôle de la paroisse et ont dû être jugés hier. Par une loi de 1870 il est fait un crime à tout individu de pénétrer sur une propriété et d'en enlever une partie quelque minime de la récolte. A la dernière session de la cour, le juge Hahn s'est montré très sévère à l'égard d'un individu qui avait enlevé des pieux d'une barrière et il pourrait user de rigueur dans ce cas pour faire un exemple.

COUR.—La cour de district s'est ajournée vendredi soir jusqu'à jeudi de cette semaine. La principale affaire, celle des deux juris de police, qui devait être entendue jeudi, a été remise à mardi prochain, l'honorable L. De-Pontier, avocat du nouveau juri, étant malade.

Dans l'affaire du bureau des écoles, décidée le 20, le juge Hahn a basé sa décision sur les raisons suivantes : la loi de 1877, sous laquelle ont été faites les nominations des directeurs des deux bureaux, donne au bureau d'Etat le droit de nommer et de déplacer tous directeurs d'écoles dans les paroisses. Bien que le terme d'office de l'ancien bureau ne soit pas expiré, la nomination de nouveaux directeurs donne à entendre que les anciens directeurs sont déplacés. La loi de 1874 spécifie les causes de déplacement et il est présumable que le Bureau d'Etat a agi sous cette loi, selon son devoir. Dans diverses décisions de la cour suprême il a été maintenu que dans le cas où la loi pourvoit à un déplacement, l'officier qui tient la commission la plus récente doit être reconnu comme ayant droit à la place. Pour ces raisons, les nouveaux membres sont reconnus comme les directeurs des écoles de la paroisse St Jean Baptiste.

M. James V. Chenet était l'avocat du nouveau bureau et a exposé en peu de mots la cause qu'il représentait. M. Jules Reine plaidait pour l'ancien bureau et *pro Deo*. Il a insisté sur la nécessité qui lui incombait de défendre l'honneur et la dignité du bureau dont il est membre, et a été très éloquant. Mais le juge Hahn ne s'est pas laissé convaincre par ses habiles arguments et lui a répondu que ni l'honneur ni la dignité de son bureau n'étaient en jeu ; que la loi était contre lui et qu'il devait capituler. "Les républiques sont ingrates, a-t-il ajouté pour consolation, et les désappointements du genre de celui que vous éprouvez doivent être supportés avec philosophie."

(*Courrier de Houma.*)

En ce moment même a lieu dans les paroisses du 3ème district congressionnel un mouvement politique dont les conséquences peuvent devenir extrêmement fâcheuses.

Nous voulons parler des mass-meetings tenus de toutes parts pour envoyer des délégués à la convention qui se tiendra le 11 septembre à Morgan City.

Une première convention avait choisi, l'on s'en souvient, M. Billiu comme candidat au Congrès pour le 3ème district.

Un autre compétiteur, M. Acklen, était aussi sur les rangs ; mais sa candidature avait été écartée pour des raisons que nous n'avons pas le droit d'apprécier.

En pareille circonstance, M. Acklen devait tout simplement se retirer pour ne pas exposer le parti démocrate à une scission fatale dans ce district.

Loin de là, M. Acklen, mettant de côté tout sentiment de modération et avec une habileté machiavélique a réussi à provoquer une nouvelle convention qui doit ou ratifier le choix de la 1ère ou choisir un autre candidat.

Ce que décidera cette convention, nous n'en savons rien et nous ne voulons même pas chercher à le deviner. Quelle que soit d'ailleurs sa décision, par devoir et par patriotisme nous nous y soumettrons pleinement.

Mais il est un fait sur lequel nous voulons insister dès à présent en ce qui touche M. Acklen.

Quand M. Acklen a été choisi il y a 4 ans nous l'avons soutenu avec désintéressement ; mais nous ne sommes nullement inféodés aux hommes et le désintéressement même dont nous avons fait preuve nous donne aujourd'hui le droit d'affirmer hautement notre façon d'en agir les choses au point de vue des principes.

Et d'abord, que M. Acklen le sache bien, nous désapprouvons tout-à-fait sa conduite dans toute cette affaire.

Quand même M. Billiu n'aurait pas été régulièrement choisi, ce dont nous avons de la peine à nous convaincre, il n'appartenait à personne dans un moment où la plus grande concorde est nécessaire, de jeter la division dans nos rangs.

Ensuite, que signifie cette façon de se jeter ainsi à la tête des électeurs pour se faire nommer à la force du poignet ? Est-ce vraiment là du dévouement à la cause publique, et surtout du patriotisme?—Nous affirmons que non !

Et cette raison seule devrait suffire à empêcher M. Acklen de figurer jamais dans une assemblée délibérante.

Nous espérons que dores et déjà le représentant de notre district au Congrès aura reconnu sa faute et que sa modération à Morgan City rachètera ce que sa conduite aura eu de fâcheux.

A ce titre seulement il pourra reconquérir nos sympathies.

Pour terminer nous voulons croire que le bon accord s'établira à Morgan City ; mais comme il y a en certaines manœuvres qui sont déjà connues, c'est aux délégués qui apparaîtront de faire acte de fermeté en envisageant la question sous son vrai jour, c'est-à-dire en choisissant on M. Billiou ou M. Acklen, et PAS D'AUTRE.

Quand nous disons PAS D'AUTRE, on comprendra que nous voulons éviter cette comédie qui se joue parfois dans certaines conventions où faute de majorité pour deux candidats contestants on en prend un troisième.

En temps ordinaire un pareil choix pourrait se faire ; mais il n'en saurait être de même à Morgan City où la question devra se borner, comme nous le disons plus haut, à juger le différend entre MM. Billiu et Acklen.

C'est d'ailleurs le seul moyen de vider nettement la question et d'empêcher une compétition qui ferait le plus grand mal au parti dans le 3ème district.

—Le comité démocratique exécutif de la paroisse de Terrebonne s'est réuni samedi dernier sous la présidence de M. Montégut, M. E. A. Hepler étant secrétaire.

Etaient présents : MM. P. P. Leblanc, E. C. Boudreaux, G. Montégut, E. Picou, Oscar Daspit, F. A. Bacole, T. P. Blanchard, P. P. Flynn, F. J. Lirette, Paul Faisans, G. G. Aucoin.

Sur motion de MM. P. P. Flynn et Oscar Daspit, il a été décidé que des *meetings* seraient tenus le 28 août dans les différents *wards* de la paroisse en vue de nommer trois délégués par ward pour prendre part à la convention qui sera tenue à Houma le 4 septembre : cette dernière convention choisira à son tour les délégués à la convention congressionnelle démocratique qui aura lieu le 11 septembre à Morgan City.

Pour le 3e ward trois *mass meeting* auront lieu, l'un à Houma, l'autre au Bayou Cane et le troisième au Bayou Bleu.

Le 9e ward n'étant pas représenté, il a été décidé sur motion de MM. P. P. Leblanc et Paul Faisans que le président convoquerait lui-même le *meeting* dans ce ward : de plus il sera choisi deux membres pour le comité central exécutif.

Enfin le comité s'est ajourné jusqu'à nouvelle convocation du président.

—L'individu assassiné la semaine dernière au Bayou Lasourche par son beau-frère, s'appelle George Rountrie et non Rantry comme nous l'avions écrit dans le COURRIER.

C'est le député shérif A. Rogers de Thibodaux qui a arrêté le meurtrier dont le nom est Faustin Martin, ainsi qu'on se le rappelle.

Le crime a été commis à la suite d'une difficulté survenue entre les deux beaux-frères dans un bal donné à la salle Laseigne, à cinq milles en amont de Thibodaux, sur la rive gauche du bayou Lafourche.

(*Lafayette Advertiser.*)

Il paraît que l'impression générale sur les récoltes de notre paroisse est des plus favorables ; elles n'ont peut-être jamais eu auparavant un aspect si encourageant pour nos planteurs et tous les rapports qui nous sont faits confirment ce que nous disons. A part quelques pluies trop fréquentes et malgré cela le maïs, la canne et le coton sont magnifiques. Déjà la cueillette est bien avancée et si le temps continu quelque temps à être au beau comme il paraît être depuis quelques jours, n'étant pas encore visité par les chenilles, il y aura abondance de ce dernier produit.

M. Jacques Bonnemaison, de notre paroisse, négociant de Royville, a expédié le 26 courant, la première balle de coton nouveau par le chemin de fer Morgan, consigné à MM. Lehman, Abraham & Co., de la Nile-Orléans. Ce coton fut cultivé par un nommé Edouard Prévost, sur une portion de terre des écoles publiques. La première balle fut également expédiée l'année dernière par M. Bonnemaison.

(*Sentinelle de Thibodaux.*)

ARRESTATION.—Le shérif a fait l'arrestation, mardi dernier, d'un homme de couleur, nommé Victor Savoie, accusé d'avoir commis un meurtre sur l'habitation Marceline, près du Lafourche Crossing, en 1876.

DRAINAGE.—Le bureau des commissaires des terres marécageuses s'est assemblé le 19 de ce mois. A cette réunion se trouvait M. W. H. Walker agent de la compagnie de drainage Newton. De nouvelles propositions ont été faites au Board et après délibération, il est probable que les travaux seront repris pour être menés à bonne fin.

INVESTIGATION.—Faustin Martin qui, il y a quinze jours, avait tué George Rountrie, à la suite d'une difficulté survenue dans un bal, a été interrogé devant le juge F. Caillouet et le résultat de l'investigation soumis au juge F. Knobloch, qui, après avoir examiné les témoignages, a mis l'accusé sous un cautionnement de deux mille piastres, pour sa comparution devant la cour de district.

EXCURSION.—L'excursion à la Nouvelle-Ibérie, donnée sous les auspices des compagnies de pompiers Thibodaux No 1 et des échelles Home Hook and Ladder No 1, a eu lieu dimanche dernier, par un temps magnifique.

A 6 heures du matin le train quittait Thibodaux emportant 400 personnes et arrivait au dépôt de la Nouvelle-Ibérie à 11 heures A. M. où une foule de monde attendait les excursionistes, parmi lesquelles se trouvait la compagnie *Américo No. 2* qui a conduit nos pompiers au magnifique parc où un excellent dîner avait été préparé pour leur réception. Tout a été admirablement conduit, le plus grand ordre n'a jamais cessé de régner, et la réception a été des plus franches et des plus cordiales.

(*Markeville Review.*)

—Jeudi dernier pendant que l'on examinait l'affaire de M. J. A. Ducoté, le nombre de spectateurs était si grand dans la maison de Cour, que pendant un moment on eut dit que le plancher voulait céder; il a fallu faire sortir tout le monde et mettre de bons poteaux en dessous du plancher de manière à empêcher les solives de se briser.

—La semaine dernière nous disions que les chenilles avaient fait leur apparition dans le district du Coin, et que l'on en avait trouvé une dizaine sur une feuille de coton; c'est ce que l'on nous avait rapporté; mais cette semaine nous pouvons dire le contraire, car on nous assure qu'il n'y en a pas.

La santé de la paroisse est bonne ; nos médecins n'ont rien à faire en ce moment nous avons eu le plaisir d'en rencontrer plusieurs dans le village cette semaine.

Mercredi dernier une bonne pluie est venue arroser notre village qui commençait à avoir soif : les citernes commençaient à baisser, et les jardins en avaient grand besoin.

Nous commençons à voir de temps en passer quelques balles de coton nouveau dans le village ; nous espérons les voir bien vite passer par centaines, car on nous rapporte que partout on se hâte de ramasser le coton. Si nous avons des beaux temps pendant quelques semaines, pour permettre aux habitants de ramasser leur coton, nous verrons bien vite circuler l'argent qui commence à devenir rare ici.

Nouvelles Télégraphiques.

Encore le docteur Tanner.

Paris, 26 août—Dans la *France* d'hier, le Dr Tanner est traité d'imposteur et les Américains sont raillés pour leur crédulité. D'après ce journal, ce qu'on lui donnait à boire comme étant de l'eau, n'était autre chose qu'un breuvage de provenance sud-américaine, bien connu pour ses propriétés réconfortantes, dont la composition a été décrite tout au long par les docteurs Gubler et Marvand et par la chimiste française Fresenius.

Ces renseignements semblent avoir été transmis, directement ou indirectement, à la *France* par la femme divorcée du Dr Tanner. "Sciemment ou inconsciemment" dit ce journal, "le jeûneur américain a bien mérité de la science biologique. Puissent les deux hémisphères se souvenir de lui."

FRANCE.

La "République française" et les institutions monastiques.

Paris, 25 août—La *République française* attaque ce matin les institutions monastiques et condamne la tolérance accordée en France à ses dernières. "Prenez garde, dit l'organe de M. Gambetta, à ce libéralisme facile qui a été si à la mode en France depuis au moins trente ans."

L'instruction en France.

L'impression générale à Paris est que la nouvelle et sage méthode adoptée par l'Université n'aura qu'un faible résultat tant qu'un jour où une réforme dans l'éducation des professeurs qui ont à l'appliquer sera introduite.

Les conservateurs s'organisent.

Le *Figaro* annonce qu'une tentative se fait en ce moment pour la reconstitution d'un parti conservateur ayant pour devise : "Dieu et la Paix" devise qu'ils considèrent comme incompatible avec la forme gambettiste du gouvernement.

La santé du cardinal Nina.

Rome, 25 août.—La maladie du cardinal Nina, secrétaire d'Etat du pape, s'aggrave et prend l'apparence d'une fièvre tiphoïde. On espère cependant qu'il sera possible d'arrêter les progrès de cette fièvre.

Les dévotions de la reine Christine.

Madrid, 25 août—La reine Christine a procuré un certain plaisir aux catholiques de la basse classe, en visitant successivement neuf chapelles ou églises populaires dédiées à la vierge et en laissant 1,000 pizettas dans chacune pour les pauvres. Elle est demeurée une heure en prière dans chacune d'elles. La reine et sa mère, l'archiduchesse Isabelle, visitent du reste constamment les églises, où des messes sont dites pour l'heureuse délivrance de la reine.

Des appartements sont maintenant préparés dans le palais pour l'ex-reine Isabelle qui arrivera aujourd'hui même. Les ministres étrangers, des délégations d'Etat, les hauts fonctionnaires et les ministres se tiennent prêts pour l'événement qui est attendu vers la fin de ce mois.

Le mariage de l'archevêque Canterbury.

Londres, 25 août.—Le correspondant à Londres du "Spectateur" d'Edimbourg apprend que le Dr A. C. Tait archevêque de Canterbury est sur le point d'épouser une "lady" fort connue de la société anglaise.

L'agitation en irlande.

Londres, 26 août.—On lit dans le "Times" : "Si les paysans irlandais emploient la force contre la loi et refusent de payer leurs fermages en organisant la terreur et le meurtre, il est du devoir du ministre, à quelque prix que ce soit, de s'adresser au parlement pour obtenir le droit d'une répression sévère et efficace."

DANEMARK.

Changement ministériel.

Copenhague, 25 août.—On annonce officiellement que M. Fischer, ministre du culte et de l'instruction publique a donné sa démission et que M. Scavenius lui succédera.

Il y a avantage à faire maintenant ses achats de charbon pour l'hiver—Desforges, Montagnet & Cie.

Pour la chaussure solide et élégante : **l'Etoile Rouge.**

PENSION PRIVÉE,
123.....RUE ROYALE.....123
Entre St Louis et Toulouse, Nile-Orléans.
MADAME TRAPOLIN prévient ses nombreuses clientèle ainsi que les voyageurs, que rien n'a été épargné pour faire de sa maison une des plus confortables de la ville, ainsi que l'élégance de ses appartements que par le service de table. Les voyageurs désirant trouver un chez soi, ne doivent jas manquer de visiter cet établissement qui se trouve au centre du commerce. Les prix sont des plus modérés.
On sollicite le patronage des personnes de la campagne. 31août—2m

WILLIAM CLARKE,
Agent de réclamations contre les Etats-Unis.
SE charge des réclamations des citoyens français contre les Etats Unis provenant d'actes commis contre les personnes ou les propriétés par les autorités du gouvernement des Etats Unis pendant la guerre de sécession dans les Etats-Unis, conformément au traité du 15 janvier 1880.
Bureau, 39 Passage de la Bourse,
Nouvelle-Orléans;
Boîte de Poste, 1155. 29 août—6f

Changement de bureau.
A PARTIR du 1er Septembre 1880, mon bureau d'affaires sera transféré à la grande et spacieuse hâtisse, No. 60, rue du Camp.
M. H. APPLEGATE.
Nile Orléans, 29 août 1880. 29août—1m.

DEMANDE.
ON demande une NOURRICE bien recommandée, pour aller à la campagne. S'adresser au No 104 rue Esplanade. 29-août—2f

Décédée, hier à deux heures et un quart, à l'âge de 20 ans, JULIA A. BLANC, épouse de James D. St. Alexandre. Les amis et connaissances des familles St. Alexandre, Blanc et Reis, sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cet après midi, à quatre heures et demie. Le convoi partira de l'encoignure des rue Français et Solon.

Décédée